



**Pekuakamiulnuatsh  
Takuhikan**

# AVIS PUBLIC

## Nitu-shipanun Chasse aux oiseaux migrateurs 2020

**En raison de la situation de la COVID-19, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan ne recommande pas la pratique de la chasse aux oiseaux migrateurs ce printemps. Nous rappelons que rester à la maison, se laver les mains, limiter les contacts physiques, éviter tout rassemblement, toute visite ou tout déplacement non essentiel, conserver une distance de 2 mètres entre les personnes, demeurent les mesures primordiales pour se protéger et protéger les autres.**

Néanmoins, pour les personnes qui souhaitent tout de même pratiquer la chasse aux oiseaux migrateurs, des modalités et précautions particulières doivent être respectées.

Exceptionnellement, en raison des circonstances entourant la COVID-19, il n'y aura pas d'émission de certificat d'identification pour les chasseurs. Le Code de pratique sur les prélèvements fauniques (chapitre 5, section VII) continue de s'appliquer pour cette activité. Lors de la pratique de l'activité, il est primordial de respecter les directives et consignes de santé publique et celles recommandées par les autres instances.

Voici les principales modalités et précautions à respecter :

- Il est fortement recommandé de pratiquer la chasse en territoire sur les terrains familiaux et d'éviter de chasser sur les plaines de la région en raison des circonstances exceptionnelles entourant la COVID-19.
- Évitez tout rassemblement, y compris sur le site de Pehkupessekau (pointe Racine). Prenez note que le rassemblement printanier est annulé.
- Ne chassez qu'avec des membres de votre famille ou d'autres personnes avec lesquelles vous vivez et ne partagez votre véhicule qu'avec ces mêmes personnes.
- Aucune invitation à des membres d'autres Premières Nations ne peut être faite considérant l'interdiction de voyage non essentiel vers une autre région.
- Évitez de partager du matériel et de l'équipement.
- Lavez-vous les mains souvent à l'eau tiède courante avec du savon pendant au moins 20 secondes; utilisez un gel désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et du savon.

... 2

- Observez les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez afin de réduire la propagation des germes (toussez dans son coude replié, ou dans un mouchoir qu'on jette immédiatement après utilisation, puis se laver les mains dès que possible).
- Favorisez des mesures de distanciation physique entre les personnes : évitez le contact direct comme une poignée de main, respectez une distance de 2 mètres entre les individus, créez de l'espace entre les personnes qui pratiquent leur activité.
- Limitez les déplacements au strict minimum et prévoyez suffisamment de matériel (nourriture, cartouches, savon pour les mains, gel désinfectant, etc.) afin d'éviter les arrêts dans les commerces lors du transport vers le lieu de pratique.
- Veuillez suspendre votre pratique si vous présentez des symptômes suggestifs de la maladie (fièvre, toux, difficultés respiratoires ou autres symptômes décrits sur le site du gouvernement du Québec [<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/#c46790>]).
- Si vous êtes malade, isolez-vous et évitez les visites et les contacts, particulièrement avec les aînés, les personnes ayant un système immunitaire affaibli et les personnes ayant une maladie chronique.
- Évitez de partager vos prises avec qui que ce soit. Même s'il n'existe pas d'étude qui prouve qu'il puisse y avoir de transmission aviaire du virus, le danger peut provenir de la personne qui transporte le gibier.
- Évitez la chasse communautaire et les chasseurs désignés.
- **Si vous ne pouvez respecter toutes les conditions énumérées précédemment, veuillez reporter ou annuler la pratique de votre activité.**

Si vous désirez signaler toute situation problématique, suspecte ou dangereuse concernant la pratique de vos activités traditionnelles, communiquez avec les agents territoriaux au **418 637-6562**. La ligne est ouverte du lundi au vendredi pendant les heures habituelles d'ouverture de nos bureaux. N'hésitez surtout pas à laisser un message avec les coordonnées pour vous joindre.

Selon l'évolution de la situation, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan se réserve le droit de revoir les décisions relatives à la pratique des activités traditionnelles afin de respecter les directives gouvernementales en lien avec la COVID-19. Le cas échéant, l'information pertinente sera communiquée rapidement aux Pekuakamiulnuatsh.

***Tipelitamuna kie katshishpeuatekanitsh nanituhussi***  
***Droits et protection du territoire***